



AVIS IMPORTANT

SÉANCE DU CONSEIL— LE 23 AVRIL 2021, À 17 H 00

Veillez noter que le Conseil municipal tiendra une séance ordinaire à huis clos, tel que le permet la Loi (décret), en raison de la pandémie.

Nous invitons les citoyens à assister, virtuellement, à la séance. Vous pourrez y accéder par le lien au bas de la page. Il vous sera possible de participer à la période de questions. Notez que les séances sont toujours enregistrées.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2021
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 6 Administration
 - 6.1 Adoption – Règlement numéro 2021-686 prévoyant le paiement d'une indemnité pour préjudice matériel subi en raison de l'exercice des fonctions
 - 6.2 Adoption – Règlement numéro 2021-698 relatif à l'accès aux lacs Masson, Dupuis et du Nord, à la protection de l'environnement de chacun des lacs et à la sécurité des personnes et des biens
 - 6.3 Adoption – Règlement numéro 2021-699 visant la protection des berges, des fonds marins et de la qualité de l'eau, ainsi que la sécurité des plaisanciers et la protection de l'environnement
 - 6.4 Adoption – Règlement numéro SQ-2019-01 amendant le règlement numéro SQ-2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre
 - 6.5 Dépôt du rapport financier 2020
 - 6.6 Nomination – Responsable des questions familiales et des aînés
 - 6.7 Nomination de membres – Commission de protection contre l'incendie
 - 6.8 Autorisation de signature - Demande de subvention à la politique de soutien aux projets structurants (FRR)
 - 6.9 Autorisation de signature – Renouvellement de contrat pour l'entretien et l'opération des pistes de ski de fond, de raquettes et des sentiers pédestres du Parc d'Estérel
- 7 Urbanisme
 - 7.1 Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 722, 6, avenue des Récollets – Régularisation de l'implantation d'un bâtiment principal et de deux bâtiments accessoires
 - 7.2 Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 279, 9, avenue des Azalées – Implantation d'une entrée charretière
 - 7.3 P.I.I.A. – Lot 5 508 405, 4, avenue de Blois – Agrandissement et rénovation extérieure au bâtiment principal
 - 7.4 P.I.I.A. – Lot 5 508 497, 4, avenue des Verdiers – Construction d'un bâtiment principal
 - 7.5 Adoption – Projet de règlement numéro 2021-697 abrogeant le règlement numéro 2009-540 sur les usages conditionnels
- 8 Travaux publics
 - 8.1 Octroi d'un contrat – Réfection du réseau routier 2021
 - 8.2 Autorisation de signature - Cession d'une partie de l'avenue d'Arles
- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
 - 9.1 Aucun sujet à traiter
- 10 Correspondance
 - 10.1 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Autorisation émise en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (contrôle biologique des insectes piqueurs)
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance

Les personnes ayant des commentaires ou des questions et qui ne peuvent pas participer à la séance par webinaire sont priées de les acheminer à administration@villedesterel.com

Lien pour joindre les séances : <https://us02web.zoom.us/j/85954624572?pwd=YURGalITdXRTSkZOMW1RK1BsQWtOZz09>